



54ème colloque
ASRDLF

5-7 juillet 2017, Athènes, Grèce



15th conference
ERSA-GR



Les défis de développement pour les villes et les régions dans une Europe en mutation

Mobilités en cours d'études supérieures et de retour : le poids des contextes départementaux

Mr Arnaud DUPRAY

Céreq Marseille et Aix-Marseille Univ, CNRS, LEST, Aix-en-Provence Chercheur
Céreq, 10 place de la Joliette BP21321 13567 Marseille cedex 02 Bouches du
rhône France
dupray@cereq.fr 0491132846

Mlle Mélanie VIGNALE

Céreq, Marseille Statisticienne
Céreq, 10 place de la joliette BP 21321 13567 Marseille cedex 02 Bouches du
Rhône France
vignale@cereq.fr 0491132811

Référence à la session / reference to the session

B2 : Capital social et capital territorial

Résumé / Summary

Il s'agit dans cette proposition de s'intéresser aux conditions de mobilité(s) géographique(s) des jeunes diplômés du supérieur à la fois pendant leurs études, après obtention du baccalauréat pour rejoindre un établissement d'enseignement supérieur, et au cours de leur insertion, c'est-à-dire entre le lieu où ils achèvent leurs études et le lieu de résidence 3 années après. Nous portons alors plus particulièrement notre attention sur le cas des jeunes qui retournent dans le département d'obtention du baccalauréat, donc après une mobilité d'études, en abordant les déterminants de ce type de parcours. L'originalité par rapport aux travaux existants sur la mobilité en cours d'études (Julien et al., 2001 ; Vignale, 2015) ou lors des premières années de vie active (Dupray, Gasquet, 2004, Perret 2008) est de privilégier une maille départementale, qui n'a pas changé en tant qu'espace administratif de référence, contrairement aux régions.

Nos questions de recherche sont les suivantes : Comment caractériser les départements au regard des mouvements migratoires de leurs jeunes ? Quel lien peut-on établir entre les migrations pour poursuivre en études supérieures et l'offre de formation supérieure des départements ? Comment expliquer les parcours de départ puis de retour au département du Baccalauréat ? Ces mobilités de retour conduisent-elles à des insertions réussies et dans quelles conditions par rapport à ceux qui s'insèrent ailleurs ?

Pour répondre à ces questions, sur un plan théorique, nous mobilisons la notion de capital social introduite notamment par Bourdieu (1980) et Coleman (1988) et réexaminée dans ses déclinaisons par Méda (2002) ou Ponthieux (2006) qui constitue un levier significatif de l'accès à l'emploi (Forsé, 2001). Une partie de ces

mobilités de retour trouverait ainsi ses déterminations dans un ancrage territorial de ressources sociales à même de constituer une réserve d'appuis potentiels pour accéder et s'intégrer dans le monde professionnel. Sans être en opposition avec cette approche, une deuxième notion est mobilisée, plutôt exploitée par les géographes : celle du capital spatial, ou capital de mobilité (Delaunay et al., 2011), soit un savoir être mobile inégalement partagé, c'est-à-dire « un ensemble de ressources accumulées par un acteur lui permettant de tirer avantage de l'usage de la dimension spatiale de la société » (Lussault, 2003). Ce capital spatial pourrait conférer à l'individu une capacité à s'émanciper de liens d'attachement à un espace localisé. Ainsi, à côté de ressources en formation et économiques qui caractérisent les territoires et constituent des forces centrifuges poussant à la migration ou des forces centripètes incitant à l'inverse à l'ancrage local, capital social et capital spatial alimentent les processus de décision individuelle en matière de mobilité.

Ces derniers concepts seront opérationnalisés à partir d'informations de l'enquête Génération 2010 du Céreq qui interroge 3 ans après leur sortie du système éducatif en 2010, un échantillon représentatif de l'ensemble des jeunes quel que soit leur niveau de diplôme. Ici, les analyses portent sur 15 000 jeunes diplômés.

Dans un premier temps, nous étudions comment se répartissent les départements selon les combinaisons possibles de mobilités – d'étude et d'insertion - des jeunes afin de distinguer les trajectoires intra-département, les trajectoires de retour enfin, celles de mobilités autres, qui peuvent combiner mobilité d'études et mobilité d'insertion. Une typologie des départements est établie selon la place relative de ces trajectoires. La mobilité en cours d'études concerne plus de six jeunes sur dix et parmi les jeunes mobiles en phase d'insertion, deux sur cinq se retrouvent au bout de trois ans dans leur département d'origine.

Dans un deuxième temps, nous analysons les déterminants de la mobilité pendant les études. Pour ce faire, nous estimons des modèles multiniveau (Bryk et Raudenbush, 2002), lesquels permettent de considérer à la fois les caractéristiques socio-démographiques des individus et les variables de contexte départemental relatives à l'offre de formation, à la dynamique et la structure du marché du travail et à la richesse des ménages – données collectées à partir des fichiers SISE sur l'enseignement supérieur, de données de la DEPP, des données des fichiers FiLoSoFi et du Recensement pour l'Insee.

Nous montrons que les ressources limitées du département en matière d'offre de formation supérieure et de variété de celle-ci sont des facteurs importants des mobilités d'études au-delà des caractéristiques individuelles. En outre, selon le type de baccalauréat, la sensibilité des jeunes à l'offre locale varie. Concernant les mobilités post-études, les modalités d'insertion professionnelle à trois ans à l'issue des mobilités de retour sont plus proches de celles des jeunes, étudiant et s'insérant sur place, que de celle des jeunes qui ont confirmé leur mobilité d'études en phase d'insertion en ne revenant pas dans leur territoire d'origine. L'importance du taux de chômage dans le département de fin d'études est un facteur favorable au retour et il semble que le capital social participe des motifs du retour alors que l'influence inverse d'un capital spatial n'est pas établie. Enfin, il n'y a pas homogénéité des conditions d'insertion à l'issue des mobilités de retour, selon la configuration des départements en matière de composition et de taille de ses aires urbaines.

Bibliographie / Bibliography

Bourdieu, P. (1980) « Le capital social : notes provisoires », Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n°31, p.2-3.

Coleman J., (1988) « Social capital in the creation of human capital », American Journal of Sociology, vol. 94, p. 95-120.

Delaunay D., Fournier J-M., Contreras Y. (2011) « Peut-on mesurer le capital de mobilité pour évaluer ses différenciations sociodémographique et intra-urbaine ? », Contribution au colloque Mobilités Spatiales et fluidités sociales, Grenoble, 24-25 mars.

Dupray A., Gasquet C. (2004) « L'empreinte du contexte régional sur l'insertion professionnelle des jeunes », Formation Emploi, vol. 87, p. 29-44.

Forsé M. (2001) « Rôle spécifique et croissance du capital social », Revue de l'OFCE, n°76, p. 189-216.

Julien P., Laganier J., Pougnaud J. (2001) « Les études supérieures : un motif de migration », Insee Premières n°813.

- Lainé F. (2017) « Dynamique de l'emploi et des métiers : quelle fracture territoriale ? », France Stratégie, La Note d'Analyse, N°53, février.
- Lussault M. (2003) « Spatialité » in J. Lévy et M. Lussault, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Paris, Belin.
- Méda D. (2002) « Le capital social : un point de vue critique », L'Economie politique n°14, p. 36-47.
- Perret C. (2008) « Les régions françaises face aux migrations des diplômés de l'enseignement supérieur entrant sur le marché du travail », Annales de Géographie, n°662, p. 62-84.
- Ponthieux S. (2006) Le capital social, Paris : La Découverte, coll. Repères.
- Raudenbush, S.W., Bryk A.S. (2002) Hierarchical linear Models, Second edition., Sage publications.
- Sigaud, T (2015) « La mobilité géographique : ressource ou fragilité pour l'emploi ? », CEE, Connaissance de l'Emploi, n°125, novembre.
- Vignale M. (2016) « Mobilités interrégionales de jeunes diplômés du supérieur : qui forme pour qui ? », Céreq BREF, n°347, juin.